



HAL
open science

L'énigme du gérondif négatif

Georges Kleiber, Marcel Vuillaume

► **To cite this version:**

Georges Kleiber, Marcel Vuillaume. L'énigme du gérondif négatif. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Négation et référence, 5, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.199-214, 2016, Res per nomen, 978-2-37496-021-0. hal-02540221

HAL Id: hal-02540221

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02540221>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'énigme du gérondif négatif

Georges Kleiber
Université de Strasbourg & USIAS
kleiber@unistra.fr
Marcel Vuillaume
Université de Nice Sophia-Antipolis
vuillaum@unice.fr

Introduction

L'analyse du gérondif, tout comme celle des autres formes non finies du verbe, pose de nombreuses questions réputées délicates à résoudre : s'agit-il d'un seul morphème, donc d'une réelle catégorie grammaticale ou simplement de la combinaison de la préposition *en* et du participe présent ? En quoi ou comment se sépare-t-il du participe présent ? Comment se trouvent comblés les lacunes aspectuo-temporelles et le manque de sujet ? Quelles sont, s'il en a, ses propriétés aspectuo-temporelles ? A-t-il un seul sens ou est-il polysémique ? Et selon l'option retenue, quel est ce sens ou quels sont ses sens ? Du point de vue intra- et interphrastique, quel est son rôle discursif ?

Toutes ces interrogations ont donné lieu, au cours de ces trente dernières années, à des débats et discussions soutenus qui ne sont toujours pas clos aujourd'hui et dont témoignent de nombreux travaux¹. Une question, pourtant énigmatique comme on le verra, n'a guère suscité d'écho-écot chez les limiers du gérondif. C'est celle du gérondif comportant une négation :

(1) En ne Vant pas (*cf.* en ne payant pas ses impôts)

A l'exception de Morgaat (1978 : 175)² et surtout d'Odile Halmøy (1982, 1997 et 2003), les grammaires et les travaux spécialement con-

¹ Voir Amourette (2007), Arnavielle (1998, 2003 et 2010), Halmøy (1982 et 2003), Herslund (2003), Kleiber (2006, 2007, 2009 et 2011), Kleiber et Theissen (2006), Kleiber et Wilmet (2012), König et van der Auwera (1990), Reichler-Béguelin (1995), Rihs (2010 et 2013), etc.

² Cité par Halmøy (1982, 1997 et 2003).

sacrés au gérondif se contentent généralement de mentionner le problème que soulève un tel gérondif, sans essayer de lui trouver une explication.

Nous nous proposons dans cet article de reprendre cette question avec comme objectif d'apporter une réponse à l'énigme en deux volets que représente un gérondif comportant une négation. Ce gérondif appelé dans les travaux spécialisés et manuels de grammaire *gérondif négatif* a ceci d'intrigant que, contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, il ne s'emploie généralement pas comme la négation d'un gérondif (positif). C'est ainsi que la négation d'un procès au gérondif tel que *en chantant* dans (2) :

(2) Luc se rase en chantant

ne correspond pas au gérondif négatif, comme le montre (3) :

(3) ? Luc se rase en ne chantant pas

mais à la construction avec la préposition *sans* suivie de l'infinitif :

(4) Luc se rase sans chanter

L'affaire se corse, lorsqu'on constate que, dans la situation où le gérondif négatif peut commuter avec la construction *sans + infinitif*, le sens exprimé n'est plus le même. En substituant à *sans chanter* de (5a) le gérondif négatif *en ne chantant pas*, on obtient une interprétation sensiblement différente, alors même que *sans chanter* et *en ne chantant pas* impliquent tous deux que Luc n'a pas chanté :

(5a) Luc s'est fait remarquer sans chanter

(5b) Luc s'est fait remarquer en ne chantant pas

Dans le premier cas, Luc n'a pas eu besoin de chanter pour se faire remarquer – il s'est fait remarquer d'une autre manière – alors que dans le second, c'est bien par le fait de ne pas chanter qu'il s'est fait remarquer.

Comment cela peut-il se faire ? Comment expliquer qu'une phrase avec un gérondif négatif ne correspond pas à la négation d'une phrase avec un gérondif (positif) ? Et comment rendre compte du changement d'interprétation qui émerge lorsque la substitution de l'un à l'autre est possible ?

Notre réponse se fera en deux parties. Dans la première, nous expliciterons les deux hypothèses sous-jacentes à l'énigme du gérondif négatif. Dans la seconde, nous proposerons, à partir d'une conception mono-morphématique du gérondif, une analyse différentielle du

gérondif négatif et de la construction *sans + infinitif* qui permettra d'expliquer les faits relevés dans (2)-(5).

Sur quoi repose l'énigme du gérondif négatif ?

Première hypothèse : Gérondif négatif = Négation du gérondif

Si l'on trouve surprenant qu'un gérondif ne puisse être nié par un gérondif négatif, désormais GérNég, c'est parce que l'on souscrit à l'équivalence entre les deux :

(6) GérNég = Négation (Gérondif)

En ne chantant pas est donc analysé comme correspondant à *Négation (en chantant)*. Contribuent à cette équivalence, d'une part, le fait que la seule différence formelle entre les deux constructions est la négation *ne ... pas* et, d'autre part, le fait que la façon la plus évidente de nier une prédication est d'y insérer *ne... pas*. En ajoutant donc à un gérondif *ne ... pas*, on obtient la construction *GérNég*, c'est-à-dire une négation de ce gérondif. Les arguments poussant dans ce sens ne manquent pas. On peut en effet faire valoir :

- l'opposition entre des énoncés comme (7) et (8) :

(7) Luc pleure en recevant du courrier

(8) Luc pleure en ne recevant pas de courrier

- la coordination par *et* avec des verbes différents :

(9) Luc a fait carrière en obéissant toujours à ses supérieurs et en ne manifestant pas ses opinions personnelles

- la coordination par *ou* avec des verbes identiques :

(10) Finalement, l'appétit vient-il en mangeant ou en ne mangeant pas ? (Google, cité par Halmøy, exposé oral, Uppsala, 7 mai 2013)

- l'enchaînement anaphorique d'un gérondif négatif sur un gérondif (positif) :

(11) Luc a parlé en criant. En ne criant pas, il aurait fait preuve de sang-froid.

Seconde hypothèse : *Sans + Infinitif* = Négation du gérondif

La première hypothèse n'est généralement guère explicitée ni par les spécialistes ni par les manuels de grammaire, parce qu'elle paraît tellement évidente qu'il semble inutile de la souligner. Il n'en va pas

de même de la seconde, mise en avant consensuellement dans la littérature³. Elle postule que la construction *sans* + *Infinitif*, désormais *SansInf*, est équivalente à la négation du gérondif :

(12) *SansInf* = Négation (Gérondif)

« Le contraire de *en riant*, souligne Tesnière (1959 : 512), c'est *sans rire* ».

Les arguments ne manquent pas non plus pour étayer cette relation. On notera que ce sont les mêmes qui ont servi pour *GérNég* :

- i) l'opposition entre des énoncés comme (13)-(14) :

(13) Luc est parti en claquant la porte

(14) Luc est parti sans claquer la porte

- ii) la coordination par *et* de deux verbes différents, l'un étant au gérondif, l'autre dans la construction *SansInf* :

(15) Quand vous avez affaire à un analyste [...] qui vous garde dix ou même cinq minutes, sans vous écouter et en répondant pendant la séance à deux coups de téléphone [...] (*Le Nouvel Observateur*, 14-20-09-1995, cité par Halmøy, 1997 : 28)

- iii) la coordination au moyen de *ou* d'un gérondif et de *SansInf* avec verbe identique :

(16) Les mots qui sont appelés à d'autres fonctions que celles qui leur sont habituelles assument leur nouveau rôle sans modifier leur forme ou en la modifiant très peu (Frei, cité par Halmøy, 1982 : 343)

(17) Pour le séduire, dois-je parler sans trembler ou, au contraire, en tremblant ? (Alma Dif de Jairons)

- iv) l'enchaînement anaphorique d'un gérondif (positif) sur la construction *SansInf* :

(18) Luc a parlé sans crier. En criant, il aurait fait peur à la foule

GérNég = *SansInf*

Si l'on conjoint les deux hypothèses, c'est-à-dire (6) et (12), on obtient (19), à savoir l'équivalence entre les deux constructions *GérNég* et *SansInf* :

(19) *GérNég* = *SansInf*

Les deux tours sont donc considérés comme des concurrents synonymiques ou quasi-synonymiques et c'est cette (quasi) synonymie qu'on leur prête qui est directement à l'origine de l'énigme de *GérNég*,

³ Dans l'abondante littérature sur la négation, on mentionnera pour la prise en compte de *sans* l'ouvrage de Muller (1991).

car elle amène à penser qu'ils ont à peu près le même fonctionnement et que, tout particulièrement, ils donnent lieu à une interprétation sémantique proche. Or, comme nous l'avons noté dans notre introduction, cette attente est déçue : *GérNég* ne peut servir de négation à un gérondif et il est bien loin de présenter le même sens, puisque la substitution de l'un à l'autre, quand elle est possible, donne lieu à une interprétation sensiblement différente.

A ce stade de l'enquête, deux suites possibles : ou l'on renonce à la (quasi-)synonymie entre *GérNég* et *SansInf*, et il faut alors proposer une analyse de *GérNég* qui soit différente de celle que l'on assigne à *SansInf*, ou l'on conserve l'option synonymique, et l'on est alors obligé de trouver une explication aux difficultés relevées qui soit compatible avec le maintien de la synonymie. Nous opterons dans notre deuxième partie pour la première branche de l'alternative, mais présentons, en transition, la seconde possibilité, défendue par Halmøy (1997 et 2003), dans le cadre saussurien⁴ d'une sémantique différentielle⁵.

Transition : une opposition « marqué / non marqué »

Halmøy s'appuie sur trois faits :

- I. comme relevé par Sandfeld (1943 : 501), *SansInf* est beaucoup plus fréquent que *GérNég* ;
- II. lorsque la substitution de l'un par l'autre est possible (ce qui est très rare) il s'agit uniquement de *GérNég* paraphrasables par *SansInf* et non de l'inverse et la zone de telles substitutions est limitée à la concomitance et la manière (cf. 20) ;
- III. dans beaucoup de cas, seul *SansInf* est possible (cf. 21-24), alors que l'inverse ne se vérifie que dans la situation où *GérNég* exprime une relation de cause, condition ou de moyen (cf. 25) :

⁴ « Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition. » (Saussure, cité par Danell, 1995 :11)

⁵ Halmøy a étudié auparavant sous cet angle de « concurrence » les quasi-synonymes *an / année* (1979) et *moment / instant* (1986).

(20) Cartes de visite / Ecrivez directement à la troisième personne, sans en tête ni signature et, si possible, en n'inscrivant rien au verso (*ELLE*, cité par Halmøy, 1997 : 36) / sans rien inscrire au verso

(21) Jacquot est resté de longs mois sans venir / * en ne venant pas⁶

(22) La scène n'a pas été sans produire quelque éclat (ex. de Sandfeld cité par Halmøy, 2003 : 151) / * en ne produisant pas quelque éclat

(23) Le terme maniériste, pour Pasolini (sans parler de son grand amour pour les peintres maniéristes, n'a jamais eu un sens restrictif (ex. cité par Halmøy, 2003 : 151) / ? en ne parlant pas de son grand amour. . .

(24) Il tonne sans pleuvoir (Feigenbaum, 1996 : 295) / * Il tonne en ne pleuvant pas

(25) En ne payant pas ses impôts, il s'est attiré les foudres de son percepteur (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 860i) / ? Sans payer ses impôts, il s'est attiré les foudres de son percepteur

Cette asymétrie conduit Halmøy (1997) à voir dans le couple *GérNég* – *SansInf* une opposition de type *marqué* – *non marqué* dans laquelle *SansInf* sera la forme non marquée et *GérNég* la forme marquée.

SansInf est la forme non marquée, parce qu'il connaît un nombre d'emplois beaucoup plus grand que *GérNég* et parce qu'il présente des propriétés formelles caractéristiques qui expliquent son emploi plus fréquent et qui sont à l'origine de sa neutralité : « plus court, *SansInf* est plus maniable, plus élégant, plus neutre – moins marqué, donc » (Halmøy, 1997 : 38).

GérNég est la forme marquée. Il est beaucoup moins fréquent et stylistiquement plus « lourd »⁷. Il marque « une insistance par rapport au SSI [= *SansInf*] correspondant, plus neutre, plus passe-partout » (Halmøy, 1997 : 36) et apparaît comme une forme *défective* de la concurrence, « qui ne s'emploie régulièrement au détriment du SSI [= *SansInf*] que dans un cas précis, à savoir pour exprimer un rapport de cause à effet avec le VR [= verbe recteur] » (Halmøy, 1997 : 38).

⁶ L'exemple est de Halmøy (2003 : 151). Nous avons ajouté le membre comportant le *GérNég*.

⁷ « C'est d'abord la longueur respective des deux types de syntagme qui saute aux yeux, le SGN [= *GérNég*] comptant toujours une, voire deux syllabes de plus que le SSI [= *SansInf*] : que l'on compare en ne sachant pas et sans savoir, en ne s'embarrassant pas et sans s'embarrasser, etc. » (Halmøy, 1997 : 36).

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur l'analyse proposée. Elle contient incontestablement des éléments positifs, mais aussi des éléments qui le sont moins. Au rayon positif, il faut louer Odile Halmøy d'avoir apporté des données descriptives fort utiles sur l'emploi de *SansInf* et de *GérNég*. On retiendra notamment deux faits qui nous semblent décisifs. C'est, premièrement, l'impossibilité d'avoir *SansInf* à la place d'un gérondif de cause, de moyen et de condition. Et, deuxièmement, d'avoir montré, d'une part, que la seule zone où les deux pouvaient entrer en concurrence était celle où *GérNég* et *SansInf* expriment la concomitance ou la manière et, d'autre part, que, malgré cela, il était très rare de rencontrer dans cette zone des cas de commutation réelle.

Au rayon négatif, c'est d'abord le manque d'explication véritable de ces deux faits. Il est en effet difficile de croire que l'impossibilité d'avoir *SansInf* à la place d'un *GérNég* de cause-moyen-condition n'a comme raison que le statut non marqué de *SansInf*. Généralement, le membre non marqué d'une opposition marqué / non marqué peut couvrir tous les cas concernés par l'opposition et ne connaît donc pas de cas d'exclusion aussi forte que celle que connaît *SansInf*. Pour ce qui est du deuxième fait, il n'est de même pas expliqué pourquoi la concomitance et la manière se prêtent *a priori*, et *a priori* seulement, puisque les cas de substitution rencontrés sont rares et ne vont que de *GérNég* à *SansInf*, au remplacement d'une forme par l'autre. Les propriétés formelles jouent peut-être leur rôle – les spécialistes de la négation savent mieux que nous ce que la négation explicite *ne ... pas* peut entraîner comme difficultés d'interprétation – mais là aussi, on peut penser que l'explication, pour commode qu'elle soit, reste par trop superficielle et qu'il y a une raison plus profonde aux données dont elle prétend rendre compte. Un dernier point mérite d'être souligné : il aurait fallu séparer les cas d'impossibilité de substitution dus à un changement d'interprétation de ceux conduisant à un résultat jugé inapproprié ou agrammatical et expliquer, surtout pour ce qui est du premier cas, quelle est la cause de ce changement d'interprétation. Là, manifestement, le côté non marqué ou marqué d'une construction ne saurait y arriver, puisque les deux formes sont employées, mais avec un sens différent.

La solution en termes de *marqué / non marqué* ne saurait donc être retenue. Son abandon signifie aussi celui de l'hypothèse qui la soutient, à savoir la (quasi-)synonymie de *GérNég* et *SansInf*. Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 860) optent clairement pour un tel abandon : si *SansInf* est l'inverse du gérondif, « il n'est pas pour autant l'équivalent du gérondif négatif ». Ils suggèrent une différence en termes de *situation négative* (*GérNég*) et de négation d'une *situation attendue* (*SansInf*) : « il y a une différence entre une situation négative (*En ne payant pas ses impôts, il s'est attiré les foudres de son percepteur*) et la négation d'une situation attendue (*Il a réussi à garder de bons rapports avec son percepteur, sans (pour autant) payer ses impôts*) » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 860). Même si les termes de l'opposition proposée restent par trop allusifs, il nous semble que la piste ainsi ouverte est la bonne. C'est celle que nous allons suivre dans notre seconde partie.

Où *GérNég* n'est plus synonyme de *SansInf*

Le gérondif : *en ... -ant* ≈ un *avec* du verbe

Le point de départ est constitué par une conception mono-morphématique et non plus bi-morphématique du gérondif. Le gérondif n'est pas une construction de deux morphèmes, la préposition *en* et la forme *en -ant*, comme le veut la tradition grammaticale, mais représente un seul morphème, discontinu, formé de *en* et de *-ant*. Ce qui motive cette unité, c'est la fixité distributionnelle que l'on observe entre les formes *en* et *-ant*. Comme le souligne Bonnard (1971-1978, vol. 3, 2221, cité par Halmøy, 2003 : 61), seul *en* peut apparaître avec *-ant*, et seule la forme verbale *en -ant* peut figurer après *en*. À côté de *en chantant*, on n'a ni **en chanter*, **en chanté*, ni **à chantant*, **pour chantant*, **sans chantant*, etc. Cette double impossibilité définit ainsi « une solidarité formelle qui autorise à considérer [le gérondif] comme un tout insécable, une unité morphologique » (Bonnard, 1971-1978 : 2221). Il y aurait d'autres arguments à faire valoir, surtout du côté sémantique (Kleiber, 2007 et 2009 a et b, 2011 et 2014), mais l'argument de la solidarité formelle mis en avant par Bonnard nous semble suffisamment décisif pour accepter que le gérondif forme un « tout insécable », une seule unité morphologique discontinue, formée,

hybridement du point de vue morphologique, de *en* et de la terminaison *-ant* portée par le verbe. La position monomorphématique entraîne deux conséquences, qui sont importantes pour le fonctionnement du gérondif.

La première, non entrevue généralement même par les défenseurs du gérondif comme unité grammaticale, oblige à renoncer à l'analyse du syntagme gérondival comme une structure de subordination où c'est *en* qui porte sur *V-ant*. Au lieu de (26), un syntagme gérondival aura pour structure (27) où *V* se voit soumis au morphème discontinu *en ...-ant*, c'est-à-dire à la dépendance de *V* par rapport à *en ...-ant* :

(26) En [V-ant]

(27) En ... -ant [V]

La seconde, également passée inaperçue, est que la comparaison qui est généralement établie⁸ avec les syntagmes prépositionnels régissant des infinitifs doit être abandonnée, car une telle confrontation n'est pertinente que dans le cadre de la thèse bi-morphématique. On ne peut en effet comparer *en voyant* directement à des SP comme *à voir*, *de voir*, *pour voir*, etc., de structure *préposition [V-inf]*, que si l'on considère que *en voyant* est composé de *en + voyant*, c'est-à-dire si on fait du gérondif la combinaison de la préposition *en* et du participe présent. Si on postule par contre que le gérondif est une catégorie grammaticale « en bloc », on est conduit à renoncer à la comparaison avec les syntagmes de type *Prép+V-inf*.

Ce renoncement a une vertu salutaire : il amène à prendre en considération d'autres syntagmes prépositionnels que les infinitivaux. Et, en ouvrant la voie à des syntagmes prépositionnels comportant un nom, il permet de mettre le gérondif en relation avec une préposition qui ne pouvait apparaître dans les comparaisons établies entre le gérondif et les syntagmes prépositionnels comportant un infinitif, à savoir la préposition *avec*. Les éléments qui poussent à mettre en correspondance cette préposition avec le gérondif *en...-ant* sont tellement nombreux et paraissent tellement évidents qu'ils auraient dû

⁸ Bonnard (2001 : 8) fait même du gérondif une variante combinatoire de l'infinitif.

imposer une telle relation⁹. Si on y regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que le gérondif, c'est-à-dire la catégorie grammaticale discontinuée *en... -ant*, correspond sur le plan verbal à ce qu'est la préposition *avec* sur le plan nominal. Autrement dit, *en... -ant* est en quelque sorte¹⁰ un *avec* du verbe :

(28) *en... -ant* + V \approx *avec* + SN ou N

Ce rapprochement, outre qu'il nous ramène directement à la préposition *sans*, ouvre aussi la voie à une caractérisation du sens du gérondif en des termes similaires à ceux qu'utilisent les spécialistes¹¹ pour caractériser le sens d'*avec*, à savoir ceux d'association, d'union ou encore de composition. L'hypothèse est que le gérondif conduit à opérer une association ou intégration semblable à celle que déclenche la préposition *avec* (Kleiber, 2007 et 2011). Le morphème discontinu *en... -ant* et la préposition *avec* induisent tous deux l'intégration dans une prédication – sur un mode dépendancier, et non de jonction ou de coordination – de l'élément qu'ils introduisent, une entité nominale pour *avec*, un procès pour le gérondif. Dans les deux cas aussi, il faut que des places soient libres dans la prédication d'accueil, et que ces places soient non argumentales, étant donné leur commun statut d'adverbial. Leur saturation donne lieu à la spécification de leur sens sous-déterminé, c'est-à-dire à l'émergence d'une interprétation pertinente, qui peut varier, mais dont la variation est fonction des propriétés sémantiques de la phrase d'accueil et de celles de l'élément régi.

Il est particulièrement important de noter que l'association intégrative que déclenche le gérondif est beaucoup plus forte que la simple relation entre une proposition principale et une proposition subordonnée circonstancielle. Le gérondif, par son mode *intégratif*, oblige à considérer l'union de la prédication d'accueil et de la prédication gérondivale comme formant un bloc sémantique, à savoir une seule prédication, ce qui va donc bien au-delà de la seule union de deux

⁹ Pour plus de détails, Kleiber (2007).

¹⁰ Nous soulignons le « en quelque sorte » : il ne s'agit nullement d'assimilation.

¹¹ Voir Choi-Jonin (1995), Cadiot (1997), Lemaréchal (1997), Melis (1997), etc.

prédications par une relation sémantique circonstancielle. En provoquant l'intégration de la prédication qu'il régit dans la prédication d'accueil, il conduit en effet à considérer le résultat obtenu comme ne formant qu'une seule unité prédicative comportant à une place « secondaire » la prédication gérondivale.

SansInf et le gérondif

La mise au premier plan d'*avec* nous permet de passer directement à l'analyse de *SansInf*. A quelle structure correspond-il ? La préposition *sans* est un mot négatif, mais qui comporte un élément supplémentaire, puisque *SansInf* n'est pas équivalent à la négation d'*Inf*. L'élément supplémentaire – qui donne lieu à un consensus dans la littérature – c'est la préposition *avec*. Il ne reste plus qu'à déterminer la portée de la négation pour avoir la structure de *SansInf*. Porte-t-elle sur *Inf* ou sur la combinaison des deux autres éléments *avec* + *Inf*? C'est la seconde hypothèse qui, bien entendu, est appropriée : *SansInf* n'est pas l'ajout ou l'intégration de la négation d'un procès, mais nie qu'il y ait un procès « avec ». Autrement dit, il répond à la structure (29) :

(29) *SansInf* = négation [*avec*' (*Inf*)]

et non à la structure (30) :

(30) *SansInf* = '*avec*'[Négation (*Inf*)]

Si on accepte le rapprochement que nous venons de faire ci-dessus entre le gérondif et la préposition *avec*¹², on retrouve l'analyse classique de *SansInf* comme négation d'un gérondif, c'est-à-dire comme répondant à la structure (31) :

(31) *SansInf* = négation [en... -ant (*V*)]

Les conditions d'emploi de *SansInf* confirment que cette tournure sert à nier l'existence d'un procès *Inf* « associé » ou « intégré ». *SansInf* ne s'emploie en effet de façon pertinente que si l'intégration dans le procès principal *Vp* du procès dénoté par *Inf* est déjà acquise. On ne peut nier l'association ou l'intégration d'un procès dans un autre que si la possibilité de cette association ou de cette intégration est déjà

¹² Et si on laisse de côté les emplois où un gérondif n'est pas possible (cf. *Il est resté quelques mois sans venir* → * *Il est resté quelques mois en venant*).

donnée, c'est-à-dire disponible. Soit de façon microstructurale, soit de façon macrostructurale.

De façon microstructurale, par les seules connaissances (stéréotypiques) attachées aux deux procès en présence¹³. C'est ainsi que, par exemple, le fait que nous savons *a priori* que l'on peut faire du bruit lorsqu'on marche, que l'on frappe avant d'entrer ou encore que l'on réfléchit à ce que l'on dit permet, pour nier cette situation déjà connue comme possible, d'employer *SansInf* sans autre appui contextuel :

(32) Luc a marché sans faire de bruit / Luc est entré sans frapper / Luc a parlé sans réfléchir

Il n'en va pas ainsi des séquences (33) :

(33) (?) Luc a marché sans rire / Luc a écrit sans se gratter le nez

qui peuvent susciter l'interrogation, si l'on ne dispose que des connaissances attachées à la microstructure *marcher sans rire / écrire sans se gratter le nez*. Il suffit toutefois d'un contexte favorable, c'est-à-dire de connaissances rendues disponibles par la macrostructure du contexte, pour que de telles séquences soient possibles :

(34) Je ne sais ce qu'il est en train d'écrire, mais c'est bizarre, il écrit cette fois-ci sans se gratter le nez, alors que d'habitude quand il rédige quelque chose il ne peut pas s'en empêcher.

GérNég : une différence de portée de la négation

L'analyse de *GérNég* soulève la même question que celle de *SansInf* : sur quoi porte la négation que comporte le syntagme gérondival négatif *En ne V-ant pas* ? Est-ce sur la combinaison *en...-ant (V)* comme dans le cas de *SansInf* ou est-ce seulement sur *V* ? Dans le premier cas, on a affaire à une négation de *En V-ant*. Dans le second, la négation ne porte que sur *V*. C'est la seconde hypothèse qu'il faut retenir. Un gérondif négatif continue d'être un gérondif, c'est-à-dire une construction qui demande à intégrer une autre prédication dans une prédication-hôte. Le morphème *en...-ant* qu'il représente ne se trouve pas soumis à la négation que comporte *GérNég*, auquel cas il ne subsisterait sans doute pas. Il se trouve placé en dehors du champ de la négation et prend lui-même dans sa portée la négation et le pro-

¹³ Feigenbaum (1996) parle à ce propos « d'icônes composées ».

cès. Il s'ensuit que *GérNég* ne correspond plus à la négation du gérondif correspondant, puisque la négation qu'il comporte ne prend pas dans sa portée le gérondif lui-même, c'est-à-dire *en... -ant (V)*, mais uniquement le procès *V*. Même si on attribue à *GérNég* et *SansInf* des constituants identiques (cf. *supra*), à savoir *négation, en... -ant* et *V*, leur structuration sera différente à cause de la différence de portée de la négation, comme le montre l'opposition entre (35) et (36) :

(35) *GérNég* = *en... -ant* [négation (V)]

(36) *SansInf* = *négation* [*en... -ant* (V)]

Autrement dit, *En ne chantant pas* n'est pas comme *Sans chanter* la négation de *En chantant*.

Pour conclure

La conclusion est par conséquent claire : il n'y a pas d'équivalence et donc pas de (quasi-)synonymie entre *GérNég* et *SansInf*. Il n'y a pas lieu non plus de parler de concurrence entre les deux constructions et d'énigme du gérondif négatif. Il est tout à fait naturel que *GérNég* ne puisse servir de négation à un gérondif (positif) et que ce soit, au contraire, *SansInf*, qui fasse le boulot.

Si pour nier (2), repris ici sous (37), ce n'est pas (3), repris ici sous (38), mais (4), repris ici sous (39), qui convient :

(37) Luc se rase en chantant

(38) ? Luc se rase en ne chantant pas

(39) Luc se rase sans chanter

c'est tout simplement parce que c'est *sans chanter* et non *en ne chantant pas* qui correspond à la négation de *en chantant*, c'est-à-dire à (40) :

(40) *négation* [*en... -ant* (V)]

Et, deuxième volet de l'énigme, si la substitution de l'un par l'autre entraîne une nette différence d'interprétation, comme dans (5 a-b), repris ici sous (41) et (42) :

(41) Luc s'est fait remarquer sans chanter

(42) Luc s'est fait remarquer en ne chantant pas

c'est parce que *SansInf* et *GérNég* n'effectuent pas la même opération. *SansInf* nie le fait que Luc s'est fait remarquer en chantant. Il nie donc le fait que le « chant » est la cause de la prédication principale '*Luc s'est fait remarquer*'. *GérNég* demande, lui, d'intégrer à la case « cause » du procès *se faire remarquer* le procès 'ne pas chanter' avec comme résultat l'interprétation causale du procès complexe : 'Luc s'est fait remarquer

parce qu'il n'a pas chanté'. On notera que, dans les deux cas, comme prévu, Luc n'a pas chanté.

Références bibliographiques

- Amourette, C., 2007, « L'expression du temps et de l'aspect par le participe présent et le gérondif », in Lambert, F., Moreau, C. et Albrespit, J. (éd.), *Les formes non finies du verbe -1-*, Travaux linguistiques du CERLICO, 20, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 147-166.
- Arnavielle, T., 1998, *Le morphème -ant : Unité et diversité. Etude historique et théorique*, Louvain-Paris : Peeters.
- Arnavielle, T., 2003, « Présentation », *Langages*, 149, 3-5.
- Arnavielle, T., 2010, « Le gérondif en français : nouvelle définition d'un objet étrange », *Cahiers de l'AFLS*, 16 : 1, 6-24.
- Bonnard, H., 1971-1978, *Grand Larousse de la Langue Française (GLLF)*, (rubriques *Grammaire et linguistique*), Paris, Larousse.
- Bonnard, H., 2001, *Les trois logiques de la grammaire française*, Bruxelles : Duculot.
- Cadiot, P., 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin.
- Choi-Jonin, I., 1995, « La préposition *avec* : opérateur de (dé)composition », *Scolia*, 5, 109-129.
- Danell, K.-J., 1995, *Le phénomène de concurrence en français moderne*, Uppsala : Swedish Science Press.
- Feigenbaum, S., 1996, « Le connecteur *sans* », in Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, 293-298.
- Halmøy, O., 1982, *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim : Tapir.
- Halmøy, O., 1979, « Remarques sur la distribution du couple *an-année* en français contemporain », *Moderna Språk*, LXXIII : 1, 12-20.
- Halmøy, O., 1986, « *Instant / moment* : un problème de synonymie lexicale », *Actes du 9^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Société Néophilologique de Helsinki, 245-253.
- Halmøy, O., 1997, « *Ça va sans dire, mais ça va mieux en le disant*. Regard sur la concurrence *Sans Infinitif / Gérondif négatif* », in Association française de linguistique appliquée (AFLA), *Où va le français*, Amsterdam : De Werelt, 27-40.
- Halmøy, O., 2003, *Le gérondif en français*, Paris : Ophrys.
- Herslund, M., 2003, « La temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore », in Banys, W., Benardczuk, L., Polanski, K. &

- Wydro, B. (éd.), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Cracovie : Officyna Wydawnicza « Edukacja », 233-242.
- Kleiber, G., 2007, « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos* 19, 93-125.
- Kleiber, G., 2009a, « Le gérondif : fonction syntaxique ou catégorie grammaticale ? », in Vetulani, G. (éd.), *Panorama des études en linguistique diachronique et synchronique. Mélanges offerts à Jozef Sypnicki*, Lask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 215-239.
- Kleiber, G., 2009b, « Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation causale », in Hrubaru, F. (éd.), *Relations de discours (II), Actes du XV^e Séminaire de Didactique Universitaire, Recherches ACLIF*, Cluj : Editura Echinox, 9-24.
- Kleiber, G., 2011, « Gérondif et manière », *Langue française*, 171, 117-134.
- Kleiber, G., 2014, « Le gérondif en français : une unité grammaticale ou deux ? », in Mejri, S., Sfar, I. et Van Campenhoudt, M. (éd.), *L'unité en Sciences du langage* (Neuvièmes journées scientifiques du réseau thématique *Lexicologie, Terminologie, Traduction*), Paris : Editions des archives contemporaines, 193-204.
- Kleiber, G. et Theissen, A., 2006, « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in Calas, F. (éd.), *Cohérence et discours*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- Kleiber, G. et Wilmet, M., 2012, « Le gérondif, existe-t-il en français ? », in Van Peteghem, M., Lauwers, P., Tobbach, E., Demol, A. & De Wilde, L. (éd.), *Le verbe en verve. Réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales. En hommage à Dominique Willems à l'occasion de son éméritat*, Gent : Academia Press, 545-567.
- König, E. et van der Auwera, J., 1990, « Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the language of Europa », in Bechert, J., Brnini, G. and Buridant, C. (eds), *Towards a Typology of European languages*, Berlin New-York, Mouton de Gruyter, 337-355.
- Lemaréchal, A., 1997, « Séries verbales et prépositions : incorporation et décumul des relations », *Faits de langue*, 9, 109-118.
- Melis, L., 2003, *La préposition en français*, Paris : Ophrys.
- Moorgat, B., 1978, *Participe et gérondif. Étude de l'opposition entre la présence et l'absence de EN devant en -ant*, Thèse de Doctorat, Metz : Université de Metz.
- Muller, C., 1991, *La négation en français*, Genève : Librairie Droz.
- Reichler-Béguelin, M.-J., 1995, « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in Zaleska, K et Cataldi, A. (éd.), *Le français langue étrangère à l'Université : théories et pratiques. Actes*

- du Colloque de Varsovie 25-26 novembre 1993*, Varsovie : Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, 243-260.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R., 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF (7^e éd. revue et augmentée, 1^{re} éd. 1994).
- Rihs, A., 2010, « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant », *in* Vet, C., Flaux, N. et Stosic, D. (éd.), *Interpréter les temps verbaux*, Berne : Peter Lang, 209-225.
- Rihs, A., 2013, *Subjonctif, gérondif et participe présent en français. Une pragmatique de la dépendance verbale*, Berne : Peter Lang.
- Sandfeld, K., 1978 [1943], *Syntaxe du français contemporain. L'infinitif*, Genève : Librairie Droz.
- Tesnière, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.